

**Le pouvoir de l'humanité**

XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
9-12 décembre 2019, Genève



**FR**

CD/19/14.aDR  
33IC/19/5  
Original : anglais

**XXXIII<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Genève, Suisse  
9-12 décembre 2019

**Ordre du jour provisoire  
et programme**

**Document établi par  
la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
soumis pour adoption par le Conseil des Délégués  
du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Genève, octobre 2019

# XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

9-12 décembre 2019  
Centre international de conférences de Genève

Ordre du jour provisoire  
et programme

**Lundi 9 décembre**

## OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE À 17 HEURES (SÉANCE PLÉNIÈRE)

### Cérémonie inaugurale

1. **Allocutions de bienvenue**
  - Président de la Commission permanente
  - Conseiller fédéral et chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse
2. **Lecture des Principes fondamentaux**
3. **Élection des responsables de la Conférence et désignation des organes subsidiaires de la Conférence** (commissions et Comité de rédaction)
4. **Discours liminaires**
  - Président du Comité international de la Croix-Rouge
  - Président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
5. **Organisation des travaux**
  - Comité de rédaction, commissions, séances plénières, engagements
  - Procédure d'élection des membres de la Commission permanente
6. **Résultats du Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement)**

Rapport sur les discussions et décisions du Conseil des Délégués sur différents sujets, notamment la Déclaration du Mouvement sur l'intégrité, la Politique du Mouvement relative aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial, la Stratégie de rétablissement des liens familiaux pour le Mouvement et la Déclaration du Mouvement sur les migrants et notre humanité commune, et sur les efforts déployés pour renforcer l'équilibre hommes-femmes, la diversité et la transparence lors de l'élection des membres de la Commission permanente.

***La cérémonie inaugurale sera entrecoupée de performances artistiques.***

\*\*\*\*\*

**Réception**  
*offerte par les autorités suisses*

## Mardi 10 décembre

### **ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE : SE RÉUNIR AUTOUR D'UN OBJECTIF COMMUN**

Les participants à la Conférence auront l'occasion de faire connaissance et de développer leur réseau le matin précédant le début des travaux officiels de la Conférence. L'activité de réseautage sera ouverte aux membres de la Conférence et aux observateurs.

### **SÉANCE PLÉNIÈRE**

#### **7. Agir aujourd'hui pour façonner le monde de demain**

*Présentation du slogan de la Conférence et introduction aux travaux des trois jours suivants, lors desquels les participants exploreront, étudieront et détermineront l'action humanitaire qu'il convient de déployer au regard des défis actuels et émergents.*

### **COMMISSION I : Le droit international humanitaire en tant qu'instrument de protection des personnes dans les conflits armés**

L'année 2019 marque le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption des Conventions de Genève de 1949, qui sont universellement ratifiées. La XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale est donc une occasion opportune pour ses membres de réaffirmer leur attachement au droit international humanitaire (DIH) et leur volonté de faire en sorte que celui-ci soit pleinement appliqué et mis en œuvre, en particulier au niveau national. Ces dernières années ont certes vu se produire de nombreuses violations flagrantes et choquantes du DIH, mais nous observons aussi à travers le monde des situations de conflit armé dans lesquelles un grand nombre de belligérants se battent dans le respect des règles. Le DIH continue de régir leur comportement, protégeant avec succès les victimes et imposant des restrictions à la conduite des hostilités. Cette commission prévoit une journée de discussions constructives et concrètes sur le DIH, notamment dans le cadre de cinq séances thématiques (voir les détails ci-après). Elle permettra aux membres de la Conférence d'échanger leurs points de vue, d'apprendre les uns des autres et d'instaurer un dialogue utile sur des questions essentielles liées au respect et à la mise en œuvre du DIH.

Une **séance plénière** posera les jalons des cinq séances thématiques qui suivront.

Les **séances thématiques** serviront de plateformes interactives de discussion pour les participants qui débattront, en petits groupes, de thèmes centraux dans le domaine du DIH. Bon nombre de ces thèmes ont été choisis sur la base des conclusions du rapport quadriennal sur le DIH et les défis contemporains, élaboré par le Comité international de la Croix-Rouge.

La matinée sera consacrée à un examen approfondi des trois thèmes suivants lors de séances qui se dérouleront en parallèle :

- influencer les comportements pour un plus grand respect du DIH ;
- prévenir et atténuer les conséquences de la guerre en milieu urbain ;
- DIH : différentes personnes, différentes implications.

L'après-midi sera consacré à l'examen de deux autres thèmes lors de séances qui se dérouleront en parallèle :

- le DIH et les nouvelles technologies ;
- les rapports volontaires et la mise en commun des bonnes pratiques.

Une seconde **séance plénière** fera le lien entre les différents débats qui auront eu lieu pendant les séances thématiques et examinera préalablement le programme du jour suivant.

### **RÉSEAUTAGE, VILLAGE HUMANITAIRE ET MANIFESTATIONS PARALLÈLES**

*Les participants auront la possibilité de développer leur réseau, de visiter le Village humanitaire et de participer aux manifestations parallèles<sup>1</sup> qui se dérouleront à l'heure du déjeuner et le soir, en marge de l'ordre du jour officiel.*

### **ÉCHOS DE LA CONFÉRENCE POUR LE PROCÈS-VERBAL**

*Les membres et les observateurs qui se seront inscrits à l'avance pourront enregistrer des déclarations officielles sur les thèmes de la Conférence en vue du procès-verbal officiel de l'événement. Cette possibilité leur sera offerte tout au long de la Conférence, parallèlement aux autres séances, dès le 10 décembre dans l'après-midi jusqu'au matin du 12 décembre.*

### **COMITÉ DE RÉDACTION**

*Le Comité de rédaction travaillera parallèlement aux séances de la Conférence, du 10 décembre (après-midi) au 12 décembre (midi).*

\*\*\*\*\*

**Rencontre avec les candidats à l'élection à la Commission permanente**  
*(ne fait pas partie de l'ordre du jour officiel de la Conférence)*

---

<sup>1</sup> Les manifestations parallèles sont organisées à l'initiative des participants à la Conférence et ne font pas partie de son ordre du jour officiel. Le programme de ces manifestations sera inclus dans l'envoi des documents de travail officiels de la Conférence.

## Mercredi 11 décembre

### **COMMISSION II : L'évolution des vulnérabilités**

Le thème de cette journée fait écho au slogan de la Conférence, « Agir aujourd'hui pour façonner le monde de demain », en ce sens que nous reconnaissons que le monde change et devrait continuer de changer rapidement au cours des dix prochaines années. Bon nombre de ces changements se traduiront certainement par une évolution des vulnérabilités, avec des populations et des régions différentes qui seront touchées et des vulnérabilités invisibles qui se feront jour. L'objectif de cette commission est de mettre en évidence l'interdépendance et la nature transversale des vulnérabilités nouvelles et émergentes, et d'étudier les moyens par lesquels les membres de la Conférence peuvent intensifier conjointement leurs efforts en vue de prévenir les besoins des personnes les plus vulnérables, de s'y préparer et d'y répondre.

Une **séance plénière** posera les jalons des six séances thématiques qui suivront.

Les **séances thématiques** serviront de plateformes interactives de discussion en petits groupes.

La matinée sera consacrée à un examen approfondi des trois thèmes suivants lors de séances qui se dérouleront en parallèle :

- le rôle des volontaires dans la santé communautaire ;
- les conséquences humanitaires de la crise climatique ;
- l'établissement de communautés urbaines sûres et inclusives.

L'après-midi sera consacré à l'examen de trois autres thèmes lors de séances qui se dérouleront en parallèle :

- la santé mentale et le soutien psychosocial ;
- la migration et le déplacement interne ;
- la transformation numérique.

Une seconde **séance plénière** fera le lien entre les différents débats qui auront eu lieu pendant les séances thématiques et examinera préalablement le programme du jour suivant.

### **RÉSEAUTAGE, VILLAGE HUMANITAIRE ET MANIFESTATIONS PARALLÈLES**

*Les participants auront la possibilité de développer leur réseau, de visiter le Village humanitaire et de participer aux manifestations parallèles qui se dérouleront le matin, à l'heure du déjeuner et le soir, en marge de l'ordre du jour officiel.*

### **ÉCHOS DE LA CONFÉRENCE POUR LE PROCÈS-VERBAL**

*Toute la journée en continu.*

### **COMITÉ DE RÉDACTION**

*Toute la journée en continu.*

### **SÉANCE PLÉNIÈRE**

- 8. Élection des membres de la Commission permanente**
  - Explication de la procédure de vote
  - Appel nominal et vote électronique
  - Annonce des résultats ou poursuite de l'élection

## Jeudi 12 décembre

### **COMMISSION III : La confiance dans l'action humanitaire**

La confiance est le fondement de l'action humanitaire et de la capacité à œuvrer ensemble dans un but commun. L'action du Mouvement dépend de la confiance des personnes et des communautés, des autorités nationales et locales, des principaux partenaires et parties prenantes ainsi que du grand public. Gagner et conserver leur confiance est déterminant pour renforcer l'acceptation du Mouvement. Cette acceptation garantit à son tour de meilleures conditions de sécurité, lesquelles permettent un meilleur accès aux personnes touchées par des conflits ou des catastrophes, et cet accès accru permet au Mouvement de venir en aide de manière impartiale à tous ceux qui en ont besoin. La confiance est également primordiale lorsqu'il s'agit de renforcer la résilience des communautés, dans le cadre non seulement des interventions d'urgence mais aussi de l'anticipation et de la prévention des risques. En bref, la confiance est le fil rouge qui relie les différentes séances de la Conférence. Cette commission vise à examiner comment les composantes du Mouvement, les États et d'autres partenaires peuvent optimiser leur coopération afin de maintenir et renforcer la confiance dans une action humanitaire fondée sur des principes.

Une **séance plénière** posera les jalons des trois séances thématiques qui suivront.

Les **séances thématiques** serviront de plateformes interactives de discussion en petits groupes.

La matinée sera consacrée à un examen approfondi des trois thèmes suivants lors de séances qui se dérouleront en parallèle :

- l'interaction communautaire et la redevabilité ;
- l'intégrité, la conformité et la gestion des risques ;
- la création d'un environnement propice à une action humanitaire efficace.

Une seconde **séance plénière** fera le lien entre les différents débats qui auront eu lieu pendant la plénière d'ouverture et les séances thématiques consacrées à la confiance, et reviendra sur les délibérations et les thèmes des deux premières commissions de la Conférence.

### **RÉSEAUTAGE, VILLAGE HUMANITAIRE ET MANIFESTATIONS PARALLÈLES**

*Les participants auront la possibilité de développer leur réseau, de visiter le Village humanitaire et de participer aux manifestations parallèles qui se dérouleront le matin et à l'heure du déjeuner, en marge de l'ordre du jour officiel.*

### **ÉCHOS DE LA CONFÉRENCE POUR LE PROCÈS-VERBAL**

*Jusqu'à 10 heures.*

### **COMITÉ DE RÉDACTION**

*Jusqu'à l'heure du déjeuner.*

## **SÉANCE PLÉNIÈRE : RAPPORTS ET ADOPTION DES RÉOLUTIONS**

### **9. Rapports**

- Rapport sur la résolution 1 « Le renforcement du droit international humanitaire protégeant les personnes privées de liberté » (32IC/15/R1)
- Rapport sur la résolution 2 « Le renforcement du respect du droit international humanitaire » (32IC/15/R2)
- Rapport sur la résolution 3 « La violence sexuelle et sexiste : action commune en matière de prévention et d'intervention » (32IC/15/R3)
- Rapport sur la résolution 5 « La sûreté et la sécurité des volontaires de l'humanitaire » (32IC/15/R5)
- Mise en œuvre du Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels datés du 28 novembre 2005 entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël (32IC/15/R8)
- Rapport sur les résultats de la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- « Le droit international humanitaire et les défis posés par les conflits armés contemporains – Engagement renouvelé en faveur de la protection dans les conflits armés à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire des Conventions de Genève »

### **10. Rapport du président sur les travaux de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale (commissions et séances thématiques), et vue d'ensemble des engagements pris à cette Conférence**

### **11. Rapport du Comité de rédaction**

### **12. Adoption des résolutions de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale**

- S'approprier le DIH : Feuille de route pour améliorer la mise en œuvre nationale du droit international humanitaire
- Répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence
- Agir maintenant en travaillant ensemble pour prévenir les épidémies et les pandémies, et y faire face
- Rétablir les liens familiaux tout en respectant la vie privée, y compris en ce qui concerne la protection des données personnelles
- Élaboration de lois et de politiques relatives aux catastrophes qui tiennent compte des changements climatiques et ne laissent personne pour compte
- Le leadership des femmes dans l'action humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Une résolution générale pourra en outre être soumise à la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale pour prendre note des résultats des commissions de la Conférence, des résultats pertinents du Conseil des Délégués et d'autres rapports.

### **13. Clôture de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale**